



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 03 mai 2018

n° 045-18

**Objet :** *RS - Approbation de la convention de partenariat avec Enedis pour la fourniture de données pour l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial de Chambéry métropole - Cœur des Bauges*

- date de convocation le 27 avril 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi trois mai à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 32

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	
<b>Barby</b>	
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	
<b>Challes-les-Eaux</b>	Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Alois Chassot - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Florence Vallin-Balas
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Sylvie Vuillemet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Christiane Boisselon à Driss Bourida - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Pierre Perez - de Marie Perrier à Xavier Dullin - de Dominique Pommat à Jérôme Esquevin

• conseillers excusés : 15

Jean-Pierre Beguin - Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Catherine Chappuis - Albert Darvey - David Dubonnet - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fressoz - Gérard Marcucci - Damien Regairaz - Christophe Richel - Alain Thieffinat

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 03 mai 2018

délibération n° 045-18

objet **RS - Approbation de la convention de partenariat avec Enedis pour la fourniture de données pour l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial de Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que la loi pour la transition énergétique et la croissance verte a positionné les EPCI comme coordonnateurs de la transition énergétique sur leur territoire en leur confiant l'élaboration des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).

Pour les aider dans cette mission, la loi a également prévu que les gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie transmettent certaines catégories de données relatives à l'exploitation de leurs champs respectifs de compétence.

Enedis, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2008 sous le nom d'ERDF, est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité conformément à l'article L111-52 du code de l'énergie.

La convention proposée a pour objet de définir les modalités d'accompagnement de Chambéry métropole - Cœur des Bauges par Enedis et d'encadrer les échanges d'informations entre les deux structures (données de consommation électrique et de production d'énergies renouvelables).

Elle vise également à cadrer les interventions d'expertise pour réaliser les études nécessaires à l'élaboration du diagnostic du PCAET et pour l'éclairage technico-financier des plans d'actions élaborés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges pour une prise de décision efficiente.

Cette convention ne prévoit pas de contrepartie financière.

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

**Vu** l'article 179 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

**Vu** le rapport du Comité d'études relatif aux données dont disposent les gestionnaires de réseaux et d'infrastructures d'énergie du 18 mai 2017 établi par la Commission de régulation de l'énergie,

**Vu** la délibération n°406-17 C du Conseil communautaire du 14 décembre 2017 lançant la révision du Plan climat air énergie territorial de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

**Vu** la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 portant délégations de compétences du Conseil communautaire au Bureau pour les conventions préalables à la réalisation d'études et de prestations de services,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** la convention de partenariat avec Enedis concernant l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer la convention et tous documents relatifs à l'accompagnement par Enedis et à la fourniture des données énergétiques du territoire,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 045-18

**Objet de l'acte** : RS - Approbation de la convention de partenariat avec Enedis pour la fourniture de données pour l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial de Chambéry métropole - Cœur des Bauges

**Thème Préfecture** : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 1 - Contrats de partenariat

**Date de l'acte** : 03 mai 2018

**Annexe** : Convention de mise à disposition de données numériques géo-référencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution;Convention Precariter Standard;Convention de Partenariat concernant l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial;

**Identifiant de télétransmission** : 073-200069110-20180503-lmc1H20861H1-DE

**Identifiant unique de l'acte** : lmc1H20861H1

**Date de transmission en Préfecture** : 22 mai 2018

**Date de réception en Préfecture** : 22 mai 2018